

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du VENDREDI 05 OCTOBRE 2018 à 20 H 00

Etaient présents : MM. MAGNÉ Gérard, BEAUDET Malika, CAGNAC Françoise, CAUSSANEL Vincent, CAVALIÉ Sylvain, DHIEUX Eliane, DORANGE Robert, FAU Christian, HIRONDELLE Anne-Marie, REYNAL Olivier.

Absent : Mr. CAVALIÉ Bernard (pouvoir à G. Magné)

Secrétaire : Gérard MAGNÉ

1) Adoption du procès verbal de la dernière réunion

Le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal du 22 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

2) Centenaire de l'armistice du 11 novembre

Malika BAUDET et Eliane DHIEUX présentent leur travail de recherche sur les enfants d'Espédaillac disparus lors de la première guerre mondiale, lequel permettra de disposer d'une note d'information par poilu.

Le Conseil Municipal remercie les intéressées pour l'important travail réalisé.

Est ensuite défini le déroulement de la cérémonie au monument aux morts :

- 10h30 - messe
- 14h30 - dépôt de gerbe en présence de Mme la Sous-préfète
- 15h à 18h - présentation à la salle polyvalente du travail réalisé pour chaque « poilu » d'Espédaillac
- 17h00 - vin d'honneur offert par la municipalité

3) Point sur les travaux de rénovation des logements de la Mairie

Gérard MAGNÉ :

- fait le point sur les demandes de financement déposées auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental
- indique que Mme MALLER souhaite changer de logement dès que les travaux du logement précédemment occupé par Mr SÉGALA seront terminés. Le Conseil Municipal donne son accord sur cette demande.
- fait part de la demande de location de Lucie ROBINE pour le logement occupé actuellement par Mme MALLER

Le Conseil Municipal donne un accord de principe sur cette demande mais souhaite obtenir des précisions complémentaires avant de valider cette candidature.

Le Conseil Municipal prend également connaissance des propositions de prêt qui pourrait être envisagé pour la part de travaux non couverte par les subventions.

4) Lotissement du Pouzarnel

Gérard MAGNÉ fait le point sur la situation du lotissement du *Pouzarnel*.

- Le lot n° 10 est actuellement en construction
- Le lot n° 09 vient de faire l'objet d'un compromis de vente
- Le lot n° 03, propriété de Mr PREGIATTI, a été récemment vendu en vue d'une construction prochaine
- Une demande d'acquisition est présentée sur le lot n° 11

Après avoir pris connaissance de ces informations, le Conseil Municipal décide de faire réaliser le bornage des quatre derniers lots (n° 7-8-11 et 12) ainsi que les travaux d'extension des réseaux.

Pour ce faire, il est décidé de solliciter le cabinet DEJANTE pour la maîtrise d'œuvre et GEA pour le bornage des terrains, avec pour objectif que ces opérations soient terminées pour le printemps 2019.

5) Travaux sur chemins communaux

Gérard MAGNÉ rappelle que le Grand Figeac procèdera prochainement comme prévu au goudronnage des chemins du *Caussanel* et du *Bousquet* et à la réalisation de « point à temps » sur les chemins qui le nécessitent.

Quelques travaux sont également à réaliser sur des chaussées non revêtues à la *Placerelle* et au *Pech des Agards*.

Sur ces 2 chemins, Sylvain CAVALIÉ se propose après apport de matériaux de procéder à un passage de casseuse.

Est ensuite évoqué le courrier transmis par Myriam LANGEAU concernant le mur de clôture de leur propriété longeant la voie communale n°1.

Après avoir pris connaissance du courrier, le Conseil Municipal :

- Considère comme étonnante cette démarche, cette voie n'ayant pas depuis des décennies subi de modifications et ne présentant aucune dangerosité particulière
- Décide de faire procéder à des expertises en vue d'identifier la nature exacte de la propriété du mur qui
 - soit appartient à Mme LANGEAU (auquel cas ce sera à elle d'effectuer les travaux)
 - soit est mitoyen avec la commune (auquel cas les frais de bornage devront être partagés ainsi que les travaux s'ils s'avèrent nécessaires) conformément aux dispositions du code civil et à la jurisprudence
 - soit appartient à la commune qui décidera des travaux à réaliser ou de la suppression du mur

Dans l'attente de cette expertise, un courrier sera adressé à l'intéressée.

6) Travaux d'enfouissement des réseaux

Gérard MAGNÉ indique que les travaux au *Caussanelou* et au tennis devraient débiter en fin d'année. Les propriétaires concernés ainsi que la Mairie ont été destinataires des plans.

Après avoir pris connaissance de ces derniers, le Conseil Municipal décide de transmettre à la FDEL un certain nombre de propositions de modifications. Il demande également :

- que les coffrets puissent être de couleur grise et non beige
- que l'entreprise fasse établir avant travaux des constats d'huissier notamment dans les secteurs les plus sensibles

7) Convention à établir dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec un propriétaire pour la prise en charge par celui-ci des frais de raccordement au réseau électrique d'un montant de 700 €, non pris en charge par la FDEL.

Il en est de même pour le renouvellement de 2 certificats d'urbanisme au Caussanel.

8) Subventions aux associations pour 2018

Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations les subventions suivantes pour l'Année 2018 :

- Mutuelle d'Entraide Coups Durs (Livernon)	60 €
- Association des Parents d'Elèves (Livernon)	80 €
- ACCA Société de Chasse (Espédaillac)	200 €
- Croix Rouge (Comité de Livernon)	110 €
- Secours Populaire (Cahors)	110 €
- Les Copains de la Boule (Espédaillac)	200 €
- Club de Tennis (Espédaillac)	100 €
- Comité des Fêtes (Espédaillac)	1 196 €
- Actions Locales Associatives (Assier)	50 €
- Association Culture et Loisirs Gramat (Astronomie)	120 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers (Livernon)	50 €
- Amicale Laïque Collège Jean Monnet (Lacapelle-M)	50 €
- Fédération des Foyers Ruraux du Lot	220 €
- Centre Social et Culturel REISSA (Assier)	520 €

Total	3 066 €

9) 10ème édition du « jour de la nuit »

La Commune d'Espédaillac décide de se porter candidate cette année encore pour participer à cette manifestation, et d'éteindre exceptionnellement et partiellement les éclairages publics de la commune à partir de 20 h et pour la suite de la nuit le samedi 13 octobre 2018.

10) Questions diverses

► Bornes WIFI public LOT Numérique

Le Syndicat départemental LOT Numérique propose aux collectivités qui le souhaitent l'installation gratuite d'une borne WIFI public à charge pour la Commune de payer l'abonnement. La Commune disposant d'un WIFI public à la Mairie pourrait être intéressée par cette proposition à l'Oustal. Ce point sera revu au prochain conseil municipal dans l'attente

d'informations complémentaires.

► Proposition d'exposition itinérante Grand Figeac « Pays d'Art et d'histoire »

Le Conseil Municipal se montre intéressé par cette proposition et souhaite que la Commission Patrimoine se rapproche du Grand Figeac pour voir à quelle période cette exposition pourrait être programmée.

► Site d'observation des étoiles

En liaison avec le Club d'astronomie de Gramat, il est décidé de réaliser dans l'enclos de la Mairie, 2 chapes béton de 1,50m de diamètre pour installer les appareils d'observation des étoiles.

► Toiture de l'Eglise

Des dégâts des eaux étant constatés dans la chapelle où a été aménagé l'accès PMR, Le Conseil Municipal décide de solliciter des devis pour procéder à la réfection de la toiture en ce point.

► Démarche U.R.A.M.O (Union Régionale des Associations des Maires et Elus d'Occitanie)

Le Conseil Municipal adopte le courrier proposé par l'URAMO relatif aux problèmes posés par la présence des ours et des loups dans nombre de départements d'Occitanie. Cette démarche vise à sensibiliser le ministre de la Transition écologique et solidaire aux problématiques liées à la présence de ces prédateurs et à la nécessité d'une concertation préalable des élus locaux. Le Lot, le Gers et le Tarn-et-Garonne étant les trois seuls départements de la région Occitanie encore épargnés à cette heure, sont invités à s'associer à cette démarche en solidarité avec les 10 autres départements de la région.

► Animation du PNRCQ « Capture ton paysage »

Gérard MAGNÉ fait part de l'appel à candidature du Parc pour participer à cette opération dont le but est de suivre l'évolution des paysages à partir de points d'intérêts définis au préalable sur chaque commune participante. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette participation.

► Demande d'Oliviane BELKADI

A titre expérimental, Oliviane BELKADI se propose d'animer gracieusement une fois par mois un atelier « Yoga du rire » à la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition sous réserve que la séance soit conjuguée avec la projection le lundi de Ciné Lot, par exemple à 18 h.

► Commission de contrôle des listes électorales

Afin d'anticiper la demande de la Préfecture pour la constitution de la nouvelle commission de contrôle des listes électorales, il est proposé d'identifier 3 conseillers dont un seul sera retenu. Sont proposés : Malika BAUDET, Olivier RAYNAL et Christian FAU.

► Dossier méthanisation

Gérard Magné fait état des craintes exprimées par une partie de la population sur les conséquences des épandages des digestats sur les terrains en milieu karstique.

Après un long débat au cours duquel chacun a exprimé son point de vue, le conseil municipal tient à réaffirmer qu'au moment où sont encouragées les énergies renouvelables la méthanisation est une solution tout à fait digne d'intérêt.

Il s'inquiète cependant des problèmes actuellement constatés sur le site de Bioquercy à Gramat et Issendolus avec des désagréments très importants pour les populations au niveau olfactif. Il demande que toutes les mesures soient prises pour mettre un terme à cette situation qui porte atteinte aux populations et à la crédibilité de la méthanisation. Pour lever les craintes relatives aux épandages, il demande une plus grande transparence sur leur nature, notamment par rapport aux épandages hors méthanisation, et que soient recherchées au plan technique les solutions limitant au maximum les risques qui pourraient découler de cette pratique.

► *Demande de prêt de la salle polyvalente et de l'Oustal pour la fête des Faucheurs début avril 2019*

Devant l'ampleur de cette manifestation, Le Conseil Municipal souhaite obtenir des informations complémentaires de la part des organisateurs avant toute décision.

► *Poubelles recyclables à l'extérieur de la salle polyvalente*

Il est convenu de solliciter le SYDED pour l'obtention de ce matériel.

► *Convention à établir entre la Mairie et la carrière du Pech des Balmes*

Le Conseil Municipal accepte qu'une convention soit signée entre la Mairie et le Directeur de la carrière pour que celle-ci puisse être utilisée comme réserve d'eau pour la lutte contre les incendies.

► *Repas de Noël*

Il aura lieu le samedi 22 décembre à 15 h.

► *Calamités sécheresse*

Le Conseil Municipal décide de solliciter Mr le Préfet en vue de la reconnaissance du caractère de calamité agricole suite à la sécheresse.

► *Pétition pour la rénovation des voitures du train de nuit Paris-Rodez*

Cette pétition est signée par l'ensemble du conseil municipal.

► *Elections à la Chambres d'Agriculture*

Les listes électorales transmises doivent être mises à jour avant le 16 octobre.

Gérard MAGNÉ, Bernard CAVALIÉ et Sylvain CAVALIÉ examineront les listes proposées.

11) Informations diverses

► *Circuit de la Brebis*

Le PNRCQ procède actuellement à la pose des panneaux d'interprétation et de la signalétique.

► *Ecoles de la Vallée du Célé*

Il nous a été notifié que le montant de la participation aux frais de fonctionnement était fixée à 1 000 € par enfant pour l'année scolaire 2018-2019.

► *Association REISSA*

Information est donnée sur les décisions prises par les Communes concernant leur participation financière.

► SAS FIGEAC ENR

Information est donnée sur la démarche de cette entreprise pour assister les collectivités sur la valorisation énergétique de leurs bâtiments et autres surfaces au sol potentiellement intéressantes pour un investissement en photovoltaïque.

► Réunions diverses

- Réunion d'information des communes proposée par ENEDIS le 7 novembre à 18 h à Espédaillac. Gérard MAGNÉ et Christian FAU y participeront.
- Assemblée Générale de l'Association des Amis de la BDP du Lot le 15 octobre à Cahors (voir avec équipe bibliothèque)
- AMF - Formation des élus sur le thème de la voirie communale le 30 novembre en matinée à Soulomès. Gérard MAGNÉ et Olivier REYNAL y participeront.

► Remerciements des Scouts de Nantes pour leur bivouac à Espédaillac le 19 juillet.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 2 novembre à 20 h
